



Dossiers de travail - Mission de présentation des comptes, mission d'assistance - contrôles complémentaires

 ajouter à mes sélections

 imprimer

Ouvrage | Ouvrage papier
PRATIQUES PROFESSIONNELLES | 2013

Auteur ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

Editeur : AECS

Editeur : Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Cote CD 1019

Page(s) 91 p.

Collection Collection pratique professionnelle

Ref 124321

Résumé Ce dossier de travail est à utiliser dans le cadre de la mission de présentation des comptes dans le respect de la norme professionnelle NP 2300 et du cadre normatif et déontologique du professionnel de l'expertise comptable. Pour cette édition 2013, les dossiers ont été validés par la Commission des Normes professionnelles du Conseil Supérieur.
La mission de présentation des comptes est une mission d'assurance de niveau modéré. Elle permet au professionnel d'attester qu'il n'a rien relevé qui remette en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels de l'entité. Le niveau d'assurance est inférieur à celui de la mission d'audit ou d'un examen limité. Le dossier est constitué :
- d'un dossier permanent : base de données de l'entité
- d'un dossier général annuel : préparation et synthèse de la mission
- d'un dossier de contrôle annuel : diligences à mettre en œuvre
A cette première partie vient s'ajouter un deuxième ensemble de contrôles complémentaires (MACC) pour répondre à des missions d'assistance de nature comptable, fiscale ou juridique qui pourraient être couplées avec une mission de présentation des comptes.

Mots clés EXPERT COMPTABLE | DOSSIER DE TRAVAIL DE L'EXPERT COMPTABLE | DOSSIER PERMANENT | DILIGENCE | PRESENTATION DE COMPTES | MISSION DE L'EXPERT-COMPTABLE | MISSION D'ASSISTANCE

Voir aussi [Dossiers de travail - Mission d'examen limité des comptes](#)
Ouvrage | Ouvrage papier
AECS && Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables | 00/00/2013

[Mission de présentation des comptes annuels : guide pratique](#)
Ouvrage | Ouvrage papier
AECS && Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables | 00/06/2012

[retour](#)

[Haut de page](#)